

L'HEURE GRAVE

Des milliers de civils ont été tués ou blessés par les mines pendant le conflit d'Afghanistan... Leur nombre n'a cessé de s'accroître depuis la fin du conflit, lorsque les réfugiés ont essayé de rentrer chez eux... Des milliers d'enfants sont mutilés, amputés, handicapés à vie... En utilisant les techniques actuelles de déminage, il faudrait 4300 ans de travaux pour déminer vingt pour cent du territoire afghan... Un vaste sentiment d'impuissance devant ce désastre sans précédent...

Ce tableau tragique que les délégués du Croissant-Rouge afghan ont présenté, dans un profond silence, aux participants du Conseil des Délégués réuni à Birmingham, en octobre dernier, ainsi que les rapports édifiants des Sociétés nationales, notamment celles des pays qui vivent l'horreur au quotidien, ont donné aux travaux du Conseil un ton de gravité et de recueillement qui traduisait bien les préoccupations du Mouvement sous le poids des événements actuels dans le monde et surtout devant l'ampleur de la tâche à accomplir pour lutter contre l'inacceptable ou pire, contre la banalisation du mal.

Mais au sein de ce Mouvement, il n'y a pas de place pour la lassitude en matière de compassion, selon les mots de S.M. la Reine Elizabeth II, «patron» de la Croix-Rouge britannique, qui a honoré la session de sa présence; il lui faut continuer à protéger et assister les victimes envers et contre tout, à l'image des volontaires du Croissant-Rouge somalien, lauréat du Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité, en reconnaissance de l'œuvre remarquable accomplie par la Société nationale au cours des conflits et de la famine qui ont affecté le pays. Le Conseil des Délégués a su reconnaître les siens en rendant hommage aux volontaires de nombreuses Sociétés nationales et en saluant l'action humanitaire des délégués du CICR et de la Fédération.

Le sacrifice de plusieurs membres dévoués et courageux dans l'exercice de leur mission a peut-être insufflé au Conseil la détermination qu'il a déployée, dans ses débats et dans ses conclusions, pour fustiger les responsables des violations graves du droit humanitaire et pour mobiliser les gouvernements afin que la Déclaration finale de la récente Conférence internationale pour la protection des victimes de la guerre soit suivie d'effets concrets. Si, entre autres, il a demandé instamment aux Etats de rechercher le moyen de lutter efficacement contre l'usage sans discrimination des mines, notamment dans le cadre de la Conférence de révision de la Convention des Nations Unies de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes particulièrement cruelles, il a également encouragé les Sociétés nationales, le CICR et la Fédération à intensifier leurs efforts visant à affecter des moyens et du personnel au traitement médical et à la rééducation des victimes de mines.

En outre, au mépris des règles fondamentales des traités humanitaires, des Etats ne prennent aucune mesure pour éviter le recrutement et l'armement des enfants dans les conflits armés. Le Conseil a demandé aux Sociétés nationales d'encourager leurs gouvernements respectifs à ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant et il a prié le CICR et la Fédération de mettre en œuvre un plan d'action pour le Mouvement visant à promouvoir le principe de non-recrutement et de non-participation des enfants âgés de moins de 18 ans dans les conflits armés et d'agir concrètement pour protéger et assister les enfants victimes des conflits armés.

Bien des résolutions du Conseil trahissent par ailleurs le besoin de garder à l'action humanitaire son sens véritable, au seul service des victimes. A ce propos le Conseil a jugé qu'il était opportun de rappeler que l'assistance humanitaire s'ordonne autour de principes qui définissent les devoirs des Etats, les droits des victimes et des organisations humanitaires. Il a également jugé utile que les organisations intervenant dans des actions de secours en cas de catastrophe, quelle qu'en soit la nature, se conforment à un Code de conduite que le Conseil a approuvé et qui devra être soumis à l'approbation des principales organisations humanitaires engagées dans l'aide d'urgence.

Il devient impérieux d'enseigner la tolérance dans des programmes d'éducation si l'on veut lutter efficacement contre la montée de la xénophobie et de la discrimination raciale ou ethnique, notamment au sein des pays accueillant des réfugiés et demandeurs d'asile. Il est vital que les Principes fondamentaux du Mouvement soient compris et respectés comme une charte éthique de la Croix-Rouge et du Croissant-

Rouge; leur diffusion ainsi que celle du droit international humanitaire doivent s'intensifier pour atteindre tous les publics, et plus particulièrement les militaires. Il faut développer, à n'en pas douter, une dynamique de la diffusion qui doit déboucher sur une culture de solidarité et de tolérance, comme l'a dit M. Sommaruga qui présidait la session.

Le Conseil des Délégués peut-il améliorer et unifier le dialogue si essentiel entre l'ensemble des composantes du Mouvement? La présente session, par ailleurs remarquablement organisée par la Croix-Rouge britannique, en a peut-être été la préfiguration si l'on en juge par l'importance des sujets traités et le nombre élevé et la participation active des Sociétés nationales de toutes les régions du monde. Il s'agira de reprendre cette réflexion avec l'étude de l'ensemble des recommandations présentées par le Groupe d'étude sur l'avenir de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. L'examen du rapport de ce Groupe a constitué un des points forts de la session. A l'aube de l'an 2000, le Mouvement doit s'interroger sur lui-même et s'adapter aux réalités d'un monde en constante mutation tout en gardant sa spécificité et œuvrant selon ses Principes fondamentaux pour que son action au service des déshérités soit aussi efficace et cohérente que possible.

Ces recommandations, qui proposent «l'évolution et non la révolution» du Mouvement, seront étudiées par une Commission consultative d'orientation et de prospective. Tâche de longue haleine, mais tâche nécessaire si l'on veut que le Mouvement réussisse son adaptation et puisse faire face, dans un esprit d'ouverture, avec confiance et assurance, aux défis du troisième millénaire.

La Revue